

801141

* population de la métropole au 1^{er} septembre 2021 (estimation Bordeaux Métropole - Insee 2018)

n°56 | le Journal

4^e trimestre 2021 | Journal d'information de Bordeaux Métropole

BORDEAUX
MÉTROPOLÉ



> **Nouveau
schéma
des mobilités
2020-2030**

> **Renaissance
du marais d'Olives**

> **Ressource en
eau : participez
à la réflexion**

ZAP DE MÉTROPOLE	4	Le GR® métropolitain	22
DOSSIER	8	BALADE	24
Le nouveau schéma des mobilités 2020-2030		La renaissance du marais d'Olives	
CARTE BLANCHE	16	D'UNE COMMUNE À L'AUTRE	26
L'Art brut et apparentés		D'Ambarès-et-Lagrave à Gradignan	
PORTRAIT	18	RENDEZ-VOUS	28
Naudet, pépinières girondines		INFOS PRATIQUES	29
DÉCRYPTAGE	20	PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES	30
Ressource en eau : participez à la réflexion			



Bordeaux Métropole lance sa stratégie des mobilités 2020-2030 !



Les besoins de déplacements évoluent à la même vitesse qu'augmente la population de notre métropole. Ces dernières années, le rythme a été particulièrement soutenu. Et si la très longue période de COVID a marqué une pause dans la congestion de la métropole bordelaise, la sortie du confinement marque un retour à la situation antérieure avec néanmoins des différences : la pratique du vélo et de la marche a considérablement augmenté et la fréquentation des transports en commun n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise.

Toujours est-il que notre métropole reste congestionnée et les bouchons sont revenus dans notre quotidien, mettant à mal, le cadre de vie de nos habitants.

En heure de pointe, pour parcourir une distance de 3 km, les automobilistes mettent 30 à 40 min sur certains axes aux abords du centre-ville de Bordeaux mais aussi dans la seconde couronne de l'agglomération. Or, si nous réussissons à baisser de 10 % le trafic routier en heure de pointe, cela permettrait de réduire par 2 la congestion.

Cette saturation récurrente amène nos habitants à souhaiter des modes de déplacements alternatifs, plus performants, plus rapides, moins coûteux et le plus souvent, plus écologiques.

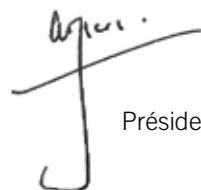
C'est pourquoi les mobilités représentent les grands chantiers de ce mandat. Dès 2020, nous nous sommes mis au travail avec l'élaboration de la nouvelle stratégie des mobilités de 2020-2030, votée en septembre dernier, qui hiérarchise des actions à court, moyen et long terme.

Jusqu'alors notre réseau a été pensé en étoile, rayonnant autour du centre-ville de Bordeaux, épicentre du tramway. Utile pour le transport de masse, ce réseau ne correspond plus totalement aux besoins : les déplacements domicile-travail s'illustrent de manière circulaire et les flux extra-métropolitains représentent 22 % des trajets routiers et 63 % des franchissements de la Garonne.

Notre nouveau schéma des mobilités, en mettant l'accent sur la multimodalité, cherche à apporter une réponse adaptée à chaque territoire avec des modes de déplacements diversifiés.

Cela ne se fera pas en un jour mais par contre vous pouvez être certain de notre détermination à améliorer les liaisons circulaires permettant d'éviter le centre-ville de Bordeaux, à mieux inclure le train (RER métropolitain) dans notre offre de transport, à renforcer l'offre de car express reliant la métropole et les territoires voisins (Nord et Sud Gironde, Médoc...), à renforcer les liaisons rive droite - rive gauche (pont Simone-Veil, transport par câble, régularité du bus presque Île - Campus, offre de Bat³...), à multiplier l'offre de bus express et traiter les points noirs avec des couloirs de bus pour assurer confort, régularité et fréquence des bus. Et, naturellement, à multiplier l'offre de mobilités douces : la marche et le vélo, avec dès novembre prochain, l'adoption d'un premier Plan marche et d'un 3^e Plan vélo incluant des premiers itinéraires du Réseau Vélo Express (ReVE).

Ce schéma des mobilités qui marque une vraie rupture dans l'approche de la mobilité en l'appréhendant globalement sera déployé progressivement. Il doit améliorer les déplacements du quotidien, permettre des alternatives à la voiture et participer à la décarbonation de nos déplacements.



Alain Anziani
Président de Bordeaux Métropole
Maire de Mérignac



Loyers maîtrisés



Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux disposent désormais d'un nouvel outil pour lutter contre les loyers excessifs dans les zones de tension immobilière.

Le 3 septembre dernier, le ministère du logement a validé la candidature de Bordeaux Métropole à l'expérimentation du dispositif des loyers encadrés sur la ville de Bordeaux. Cet outil vise à réguler la hausse des loyers dans les communes en zone tendue. À l'instar d'autres territoires, la métropole bordelaise connaît une augmentation forte des prix de l'immobilier et une tension locative importante surtout dans le secteur de Bordeaux centre. Les locataires pourront prochainement se référer à un loyer médian et obtenir une correction de prix en cas de dépassement de plus de 20%. Ce nouveau dispositif vient s'ajouter aux outils déjà déployés par Bordeaux Métropole tels que le permis de louer et le permis de diviser. Prochaines étapes? L'a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine) qui pilote l'Observatoire des loyers va mener de nouvelles enquêtes loyers afin de consolider les données à l'échelle de Bordeaux. Une fois transmis à la Préfecture, ces éléments permettront de définir le montant du loyer médian pour chaque zone de la ville-centre. L'application sera effective dans le courant de l'année 2022.

bxmet.ro/permis-de-louer

Aménagements bus et vélo



Les aménagements déployés à titre expérimental sur les boulevards, pour les bus et les vélos, sont pérennisés.

Lancé à la sortie du premier confinement en 2020, le plan d'urgence mobilité a vu la mise en place d'aménagements bus et cyclables provisoires sur plusieurs communes et notamment sur les boulevards. Après un an d'expérimentation, les premiers résultats montrent, sur les boulevards, une augmentation de fréquentation de 50% par les cyclistes et un gain de régularité et de temps de parcours pour les lignes de bus (5 minutes en moyenne). Caractérisés par un marquage au sol de couleur jaune, ces aménagements seront pérennisés et progressivement repeints en blanc. Ils préfigurent pour partie la future ligne pont à pont en bus express (pont Simone-Veil, pont Chaban-Delmas).

bxmet.ro/amenagements-cyclables

Expérimentation écopoint



À partir du mois de novembre, testez les écopoints installés à Bègles et Bordeaux : collecte de vêtements, tri des déchets recyclables, compostage partagé, don d'objets, de nourriture... à proximité de chez vous.

En complément du dispositif d'accompagnement à la réduction des déchets déjà accessible aux habitants de la métropole (distributions gratuites de composteurs, formations au compostage, aide à l'achat d'un broyeur...), une nouvelle expérimentation est lancée par Bordeaux Métropole : les écopoints. Le principe? Tester un dispositif participatif d'aide à la réduction des déchets au plus près des habitants. L'objectif est également de mieux valoriser les déchets, c'est-à-dire de donner une seconde vie à tout ce qui peut être réutilisé ou valorisé. Installés à Bègles, quartier Terre Sud et Bordeaux, quartier La Benaige, les deux expérimentations écopoints permettront de déposer les déchets ménagers, les déchets recyclables (verre, emballages papiers, cartonnés, métalliques et plastique rigide), les restes alimentaires compostables, mais également des vêtements et de petits objets à donner. Des ateliers de sensibilisation aux écocitoyens seront également proposés aux habitants.

bxmet.ro/ecopoints



© Agence BANG

Lutte contre les discriminations

La 8^e édition de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité se tiendra du 2 au 16 novembre dans 16 communes de la métropole bordelaise.

Engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité, de la diversité et dans la lutte contre les discriminations, Bordeaux Métropole et 16 communes partenaires vous donnent rendez-vous lors de la 8^e édition de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité. Plus de 140 événements, en grande partie gratuits, se déroulent à Ambarès-et-Lagrave, Artigues-près-Bordeaux, Bassens, Bègles, Bordeaux, Bruges, Cenon, Eysines, Floirac, Le Bouscat, Lormont, Martignas-sur-Jalle, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles et Talence. Conférences, rencontres, théâtre, concerts, expositions, toutes les formes d'expression sont réunies afin de promouvoir le vivre ensemble et de montrer que l'égalité entre tous se porte au quotidien. Des temps dédiés aux scolaires sont également programmés.

Plus d'infos et programme sur : bxmet.ro/quinzaine-egalite



© C. Goussard

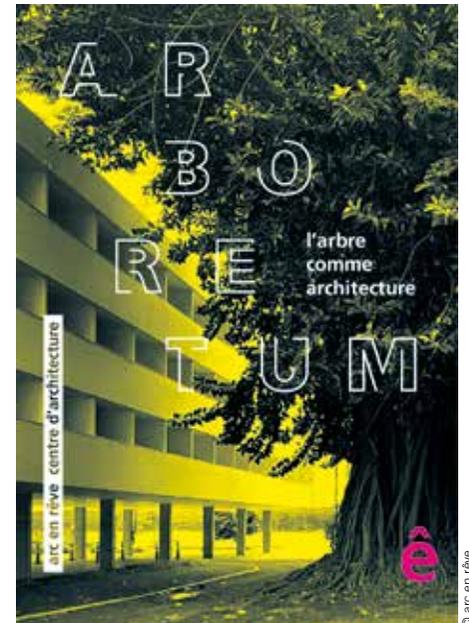
Transports solidaires

Effective depuis le 1^{er} septembre 2021, la tarification solidaire dans les transports en commun permet à chacune et chacun de bénéficier de tarifs en fonction de ses revenus et de la composition de son foyer.

Parce que la justice sociale a vocation à s'incarner dans toutes les politiques publiques, Bordeaux Métropole a mis en place en septembre dernier la tarification solidaire sur l'ensemble de son réseau de transports en commun. Objectifs ? Garantir l'égalité d'accès aux transports en commun et ainsi faciliter l'accès de tous au travail, aux formations, aux soins, aux loisirs... Comment ça marche ? En fonction des revenus et de la composition du foyer, une grille de tarifs réduits s'applique à tous les membres d'un même foyer. La réduction peut aller de 30 à 100 % sur les abonnements mensuels et la tarification solidaire s'applique également sur les titres 10 voyages pour celles et ceux qui voyagent moins. Cette nouvelle tarification permet également l'accès au titre 10 voyages réduits pour les personnes en situation de handicap (> 50 %) et dont les revenus sont supérieurs aux seuils. Par ailleurs, la gratuité est maintenue pour les anciens combattants. L'accès au titre 10 voyages réduits existant pour les familles nombreuses, scolaires et étudiants est maintenu et la mise en place de ce dispositif n'engendre aucune hausse des tarifs sur le réseau TBM.

Calculez vos droits :

tarificationsolidaire.bordeaux-metropole.fr



© arc en rêve

Arbre et architecture

Arboretum, la nouvelle exposition d'arc en rêve centre d'architecture, propose une réflexion autour de la place de l'arbre dans l'histoire de l'architecture. Jusqu'au 23 janvier 2022.

« L'arbre est une architecture et l'architecture... un arbre ». *Arboretum*, l'exposition d'arc en rêve centre d'architecture, présente une sélection de projets et d'idées issus d'époques et de lieux différents autour de l'arbre et de sa place importante dans l'histoire de l'architecture. Source d'un des principaux matériaux de construction d'une part, les arbres ont d'autre part, été un des éléments fondamentaux de la conception architecturale et des projets d'aménagements urbains. Autour de réflexions, rencontres, conférences, conversations... découvrez l'exposition jusqu'au 23 janvier 2022 sur des thématiques variées telles que « Territoires en projet » en décembre, « Construire avec les arbres » et « L'architecture végétale » en janvier.

arcenreve.eu



© AdobeStock

Aéronautique, spatial et transition écologique

Le 18 octobre dernier s'est tenu le 1^{er} Sommet aéronautique et spatial organisé par Bordeaux Métropole et La Tribune en partenariat avec le BAAS, au Palais de la Bourse à Bordeaux. L'occasion pour les professionnels du secteur d'échanger sur les actions d'innovation déjà en cours en matière de transition écologique.

Pour les secteurs de l'aéronautique et du spatial, représentant plus de 20 000 emplois directs sur la métropole, la poursuite des innovations est le facteur clé pour trouver des solutions aux différents défis environnementaux et sociétaux. Destiné à l'écosystème de l'aéronautique local et national, aux jeunes, à l'enseignement et la recherche, ce rendez-vous a permis d'aborder les défis territoriaux et globaux aujourd'hui relevés par l'industrie.

Plus d'une quarantaine de dirigeants des principales entreprises de l'aéronautique et du spatial, de décideurs politiques, chercheurs, entrepreneurs et investisseurs se sont réunis pour débattre du thème de ce 1^{er} Sommet, « l'aviation, acteur majeur de la transition écologique et du dynamisme territorial ».

Plus d'infos bxmet.ro/sommet-aero



© F. Deval

À vos clics !

Cinéma, expositions, théâtre, salles de sport, concerts, matchs, permis de conduire..., la carte jeune Bordeaux Métropole s'adresse aux jeunes de 12 communes, de 0 à 25 ans.

Entièrement gratuite, la carte jeune s'adresse aux personnes de moins de 26 ans, habitant l'une des 12 communes participantes au dispositif : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Bouliac, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Louis-de-Montferrand, Saint-Médard-en-Jalles et Talence. Bénéficiez d'avantages auprès de plus de 150 partenaires, entrées gratuites par exemple, et de tarifs réduits. À noter, chez certains partenaires, l'avantage s'étend aussi à l'accompagnateur du jeune de moins de 16 ans.

Pour l'obtenir ? Il suffit de se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, de se rendre dans l'un des points relais ou sur le site dédié.

Si vous ne résidez pas dans une commune ne participant pas au dispositif, rapprochez-vous de votre mairie car d'autres dispositifs municipaux à destination des jeunes existent.

cartejeune.bordeaux-metropole.fr



© Bordeaux Métropole

Le Festival ZZ revient !

Du 19 au 28 novembre, le Festival ZZ (zéro déchet, zéro gaspillage) s'installe sur la métropole bordelaise. Conférences, ateliers, spectacles, visites... découvrez le programme.

En novembre 2018, Bordeaux Métropole organisait au Hangar 14 de Bordeaux la 1^{re} édition du Festival ZZ, rassemblant près de 7 000 visiteurs en 2 jours. Au regard du contexte sanitaire, la 2^e édition aura bien lieu du 19 au 28 novembre, mais sous un format différent : un vaste programme d'animations accessibles en présentiel et/ou distanciel. Objectifs ? Valoriser les initiatives associatives et citoyennes de réduction des déchets et questionner l'acte d'achat pour amorcer une prise de conscience et un changement de comportement. Entre autres sujets seront abordés le compostage, le réemploi, la tendance « do it yourself » pour les produits ménagers et les cosmétiques, le recyclage, l'achat en vrac, la cuisine zéro déchet, l'obsolescence programmée, les applications anti-gaspi...

Vous n'osez pas vous lancer dans le zéro déchet ? Vous êtes à la recherche de nouvelles astuces pour produire moins de déchets ? Vous êtes un écocitoyen aguerri mais souhaitez découvrir de nouvelles initiatives associatives et citoyennes ? Le programme arrive bientôt et il y en aura pour tous les goûts !

Consultez le programme sur bxmet.ro/festivalzz



© A. Sibelat - Bordeaux Métropole

Solidarité numérique

Mettre en commun les énergies pour ne laisser personne isolé face au monde dématérialisé : Bordeaux Métropole renforce son engagement dans la lutte contre l'exclusion numérique.

Flash codes, rendez-vous et déclarations en ligne... la vie connectée est une part importante de notre quotidien. L'accès du plus grand nombre aux services dématérialisés fait l'objet d'une attention particulière. Outre la création du centre de formation et de médiation SESAME, qui accompagne les particuliers dans la bonne utilisation des technologies numériques, la Métropole a acté avec la Préfecture de la Gironde, la création d'un dispositif visant 3 000 personnes en fragilité numérique. Le projet Aladdin (2021-2023) s'appuie sur un réseau d'associations, d'entreprises de l'économie sociale et solidaire et d'acteurs publics pour former à la messagerie électronique. L'Observatoire des fragilités numériques, quant à lui confié à l'a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine), permettra d'identifier les typologies de fractures présentes sur le territoire et d'évaluer les mesures mises en place. À noter, dans le cadre du plan France Relance, l'État déploie des conseillers numériques, destinés à accompagner les citoyens dans leurs démarches numériques au quotidien. Ainsi que le soulignait la thématique de la 3^e édition d'Aginum, événement consacré à la question, l'inclusion numérique est l'affaire de tous.

Liste des ressources [aginum.bordeaux-metropole.fr/l-affaire-de-tous](https://www.aginum.bordeaux-metropole.fr/l-affaire-de-tous)



© J.B. Menges - Bordeaux Métropole

Semaine de l'arbre

Pour marquer la reprise de la saison des plantations et accompagner la distribution de jeunes plants du projet 1 million d'arbres, Bordeaux Métropole crée une semaine festive autour de l'arbre et de la nature, du 29 novembre au 5 décembre 2021.

Face aux enjeux climatiques et environnementaux, Bordeaux Métropole a lancé une opération de végétalisation de grande envergure, avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres sur son territoire au cours de la décennie à venir. Cette prise de conscience appelle à la mobilisation de tous les acteurs, publics comme privés et doit permettre à chacun de s'impliquer à sa mesure. En effet, planter un arbre est un geste accessible à tous, qui concourt à la construction d'un territoire vivable : en refroidissant l'air (vapeur d'eau et ombrage), en captant le CO₂ de l'air (photosynthèse) et en favorisant la biodiversité.

Une distribution de 18 000 jeunes plants à destination des habitants sera organisée dans chaque commune de la Métropole pendant la Semaine de l'arbre. De nombreuses animations seront également proposées sur l'ensemble du territoire, avec notamment une conférence-débat d'ouverture avec Francis Hallé, Ernst Zürcher et José Le Piez. Balades enchantées, ateliers, jardinage et plantations, goûter scientifique, parcours et déambulations, démonstrations de grimpe et d'élagage, bain de forêt, expos, plantations collectives...

Tout le programme sur [bxmet.ro/semaine-de-l-arbre](https://www.bxmet.ro/semaine-de-l-arbre)



© C. Goussard

Lutte contre la précarité étudiante

Particulièrement impactée par la crise sanitaire Covid-19, la population étudiante de l'agglomération bordelaise fait l'objet d'un plan de soutien métropolitain.

Accueillant plus de 105 000 étudiants dont 80 % résident sur la métropole, le territoire bordelais n'échappe pas au phénomène de précarisation et d'isolement des étudiants. Augmentation du coût de la vie (+ 4,6% en un an), tension du marché immobilier locatif, difficulté d'accès aux soins, ces problématiques, accentuées par la crise sanitaire Covid-19 et les confinements successifs, ont fortement fragilisé les étudiants. Déjà mobilisée lors du premier confinement (aides à la consommation via la CAF, Plan d'urgence vélo...), Bordeaux Métropole a récemment signé un contrat pour la construction de 6 000 logements avec les principaux acteurs du logement étudiant. Aujourd'hui, elle poursuit son implication en lançant un appel à projets de soutien aux initiatives pour améliorer les conditions de vie et de réussite des étudiants (à hauteur de 60 000 euros sur l'année 2021-2022) et s'engage à développer des actions de prévention et de sensibilisation dans le cadre de son Contrat local de santé.

Se déplacer demain

C'EST LE PARADOXE DE NOTRE SOCIÉTÉ : NOS DÉPLACEMENTS SONT DEVENUS À LA FOIS PLUS FACILES ET PLUS COMPLEXES. NE CESSANT D'AUGMENTER, ILS FINISSENT PAR CONDUIRE À UNE SATURATION DES INFRASTRUCTURES. FACE À CELA, LE NOUVEAU SCHÉMA DES MOBILITÉS, ADOPTÉ EN SEPTEMBRE PAR BORDEAUX MÉTROPOLE, Y RÉPOND PAR DES SOLUTIONS MULTIPLES, SOUPLES ET SUR MESURE.





« Agir sur plusieurs leviers à la fois »

Pour Sylvie Landriève, directrice du Forum Vies Mobiles, un think thank* travaillant sur la mobilité, les difficultés de déplacements ne peuvent être résolues par la seule augmentation de la voirie, au contraire. Un renversement de la pensée s'impose, accompagnée d'actions à plusieurs niveaux.

Le Journal : Se déplacer est devenu une problématique majeure pour l'ensemble des métropoles françaises. Comment l'expliquez-vous ?

Sylvie Landriève : Les problèmes de congestion se retrouvent en effet dans toutes les métropoles, avec cependant des effets d'échelles. C'est dû à la concentration des habitants et des activités. Il n'y a pas une mégalopole au monde qui ne connaisse ces difficultés et aucune n'arrive à les résoudre totalement. Le problème est que, jusqu'ici, on a surtout tenté de fluidifier le trafic en augmentant les voies de circulation. Nous sommes le pays européen qui compte le plus de mètres linéaires de voirie par habitant. Or, cela n'a eu pour effet que d'augmenter les déplacements et les distances parcourues, et donc renforcer la congestion.

Dans un ouvrage publié cet été, vous pointez aussi du doigt l'effet pervers de la vitesse...

S.L. : Au début du XX^e siècle, on parcourait en moyenne 4 km par jour. Aujourd'hui, c'est entre 40 et 60 km. Si on parcourt autant de distances, c'est parce qu'on peut y aller vite. Cela ne nous a pas fait gagner du temps. Cela nous a servi là encore à nous déplacer davantage et à couvrir plus d'espace. C'est pour cela que le secteur du transport ne voit pas ses émissions de gaz à effet de serre baisser alors que les carburants et les performances des véhicules ont été beaucoup améliorés. Les effets positifs des avancées technologiques sont absorbés par l'augmentation des déplacements.

Il faudrait donc ralentir ?

S.L. : Tout miser sur l'innovation ne suffit pas, augmenter la voirie non plus. Sortir de ces difficultés nécessite d'agir sur plusieurs leviers à la fois : aménager le territoire, éviter les déplacements, favoriser les modes actifs, rendre plus lisible et mutualiser les transports en commun, développer le télétravail, désynchroniser les horaires des grandes institutions, entreprises, écoles et université, etc. Cela impose une conversion complète, de repenser le système d'infrastructures, et notamment la façon dont la voirie est dédiée à la voiture. Nous avons tous envie de pouvoir nous déplacer, mais il va falloir aussi admettre qu'il faudra le faire moins souvent et plus lentement, qu'il faudra vivre en plus grande proximité.

La société est prête à cela ?

S.L. : D'après les études que nous avons réalisées, 8 personnes sur 10 aspirent à ralentir, à s'émanciper des déplacements et d'un rythme de vie imposé par le travail, à vivre en plus grande proximité pour toutes leurs activités du quotidien. La société bouge. Ses aspirations convergent avec moins d'émissions de gaz à effet de serre. On ne va pas changer en deux minutes ce qu'on a fait en 70 ans mais la crise de la Covid-19 a montré que des solutions alternatives pouvaient être mises en œuvre rapidement. Elle a montré que c'était possible.

● Aller plus loin

● Tom Dubois, Christophe Gay, Vincent Kaufmann et Sylvie Landriève, *Pour en finir avec la vitesse. Plaidoyer pour la vie en proximité.* Éditions L'aube, collection « Bibliothèques des territoires », 2021

*Think Thank : groupe de réflexion ou laboratoire d'idées

Des mobilités repensées en profondeur

MARQUANT UN CHANGEMENT DE PRISME IMPORTANT, LE NOUVEAU SCHÉMA DES MOBILITÉS 2020-2030 A ÉTÉ ADOPTÉ PAR LE CONSEIL MÉTROPOLITAIN LE 23 SEPTEMBRE DERNIER. L'OBJECTIF : OFFRIR DES SOLUTIONS DE DÉPLACEMENTS RAPIDES, EFFICACES ET ADAPTÉES À CHAQUE PERSONNE ET TERRITOIRE.

« La question majeure de l'agglomération » : c'est ainsi que le Président de Bordeaux Métropole a qualifié les mobilités lors de la présentation à la presse du nouveau Schéma les concernant, le 10 septembre dernier. L'enjeu est effectivement de taille. Ces dernières années, le nombre de déplacements a fortement augmenté du fait de l'accroissement de la population (10 000 par an dans la métropole, 20 000 en Gironde) mais aussi parce que chaque habitant en réalise davantage quotidiennement : 4,2 en 2017, contre 3,8 en 2009. Chaque jour, quelque 4 millions de déplacements ont ainsi lieu sur le territoire. Si le rythme se poursuit, 700 000 devraient s'ajouter d'ici à 2030.

Cette hausse se traduit par des embouteillages importants subis par de nombreux Métropolitains. Si les plans précédents ont permis de les contenir à l'intérieur de la rocade (- 6% en 10 ans) et au sud (-4,1%), ceux sur la rive droite et à l'ouest ont augmenté respectivement de 3,2 et 10,2%.

Autre difficulté : 26% de la population et 29% des emplois ne sont pas desservis par les transports en commun, malgré un réseau de tramway qui compte parmi les plus étendus de France. Or, le prolonger davantage présente des limites importantes, en raison de son coût – 20 à 25 millions le km – et de ses délais de réalisation. Par ailleurs, il apparaît moins adapté pour répondre aux besoins des zones peu denses. Il connaît en outre d'ores et déjà une saturation (notamment dans le centre de Bordeaux et sur les grands pôles d'activité) et des difficultés de gestion. Une panne sur une seule rame peut en effet conduire à stopper le trafic sur toute une portion de la ligne.

Des solutions sur-mesure prenant en compte les différents besoins

Face à ces différentes problématiques et convaincue « qu'il n'y a pas qu'une seule solution », la Métropole a fait le choix de repenser en profondeur son approche. Cela se traduit notamment par un renforcement de la multimodalité, c'est-à-dire une offre plus diversifiée permettant de proposer un moyen de transport pour chacun, selon ses besoins. Afin de désengorger les territoires les moins bien desservis, en particulier de la rive droite, l'armature globale des transports, jusqu'ici principalement conçue en étoile avec Bordeaux au centre, sera complétée par une offre conséquente de liaisons circulaires - en bus, car, vélo ou train -.

Les modes actifs que sont le vélo et la marche (lire p.14 et 15) et l'offre de transports en commun vont être fortement développés, avec notamment la création d'un premier réseau de bus express. Il a fallu 20 ans pour

construire 78 km de tramway, l'objectif aujourd'hui est de réaliser en 10 ans 104 km de bus express sur sept lignes et de passer de 80 à 160 km de couloirs de bus. Le RER métropolitain pourrait également réduire considérablement les temps de trajets d'une ville à l'autre, tandis que le développement des Bat³, le pont Simone-Veil et le projet de téléphérique viendront faciliter le franchissement de la Garonne.

Pour agir sur la congestion routière, l'idée est à la fois de supprimer 10% du flux de voitures – ce qui réduirait de 50% les embouteillages – tout en limitant les points noirs. La mise à 2x3 voies de la rocade va pour

cela se poursuivre et de nouvelles liaisons seront construites dans les zones les plus embouteillées. L'autopartage et le covoiturage vont aussi être amplifiés. Des discussions avec l'État sont par ailleurs d'ores et déjà engagées pour poursuivre l'utilisation des bandes d'arrêt d'urgence par des bus et instaurer un péage pour les poids lourds aux heures de pointe.

« 10% de trafic routier en moins = diminution de 50% des embouteillages »

Un schéma, 5 objectifs

1 / Décongestionner le territoire métropolitain en diminuant de 10% le flux de voitures et en réduisant les « points noirs » de la circulation.

2 / Fluidifier les liaisons Rive droite / Rive gauche en reliant mieux la Presqu'île et en augmentant la capacité de franchissement du fleuve

3 / Offrir des alternatives attractives aux liaisons métropole/ hors-métropole en renforçant l'offre ferroviaire, en déployant les cars express et en régulant le trafic poids lourds.

4 / Décarboner les mobilités (lire ci-contre).

5 / Favoriser une nouvelle gouvernance en poursuivant et renforçant les coopérations engagées.



Un schéma construit en concertation et sur des critères scientifiques

Pour aboutir à ce Schéma des mobilités, une consultation a été menée entre novembre 2020 et mars 2021. Ponctué de nombreux ateliers avec des élus, de rencontres avec les partenaires institutionnels et associatifs et d'une conférence publique, elle a été également nourrie par les contributions de 3 500 personnes, d'une enquête auprès d'entreprises et d'un sondage Ifop.

Le choix entre les différents projets s'est ensuite basé sur des critères objectifs de performance (fréquence possible, potentiels de voyageurs, etc.), de coût (d'investissement et d'exploitation) et d'impact sur la qualité de vie et l'environnement (lire ci-dessous). Le Schéma a enfin été modélisé par un bureau d'étude pour avoir une idée de son impact à l'horizon 2030. Selon cette modélisation, il conduirait à une progression très forte des déplacements à vélo et forte pour les transports en commun et permettrait de gérer les 700 000 déplacements supplémentaires d'ici 2030.

Un périmètre élargi aux territoires voisins

Les déplacements effectués par les personnes extérieures à la métropole bordelaise sont loin d'être anodins. Ils représentent 22% des trajets routiers et 58% des km réalisés. Pour mieux les prendre en compte, le nouveau Schéma des mobilités voit son périmètre géographique élargi et intègre différentes actions sur les flux entrants et sortants, comme le développement du RER métropolitain comprenant le renforcement de la desserte ferroviaire et la création de nouvelles lignes de cars express – à l'image de celui mis en place dès 2019 entre Bordeaux et Créon et qui rencontre un franc succès –, la création d'aires et de voies de covoiturage, etc. Pour y parvenir, la coopération avec les intercommunalités voisines, le Syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités, la SNCF et les autres acteurs sera renforcée.

Une préoccupation environnementale omniprésente

Dans un contexte où les déplacements métropolitains sont responsables de 40% des émissions de gaz à effet de serre, de 50% de celles des particules fines et de 30% de la dépense énergétique, la dimension environnementale devient un axe prioritaire du Schéma des mobilités. Chaque projet a ainsi été examiné et retenu en fonction non seulement de ses performances sociales, économiques et financières, mais aussi de son impact environnemental et de son bilan carbone.

Les « modes actifs » (marche et vélo) sont ainsi privilégiés (lire p. 14 et 15), de même que la mobilité électrique par l'installation de bornes de recharge, le prêt de vélos à assistance électrique, etc. L'évolution de la flotte de bus vers des véhicules propres (électriques et hydrogènes) se poursuit également, tandis qu'une Zone à Faible Émission est à l'étude. L'ensemble devrait permettre, en 2030, d'éviter le rejet de près de 160 000 kg de CO₂ dans l'air par jour.

Les actions programmées

POUR RÉPONDRE À LA SITUATION DE CONGESTION URBAINE, LE SCHÉMA DES MOBILITÉS INCLUT DES AMÉNAGEMENTS RAPIDES ET PERFORMANTS MIS EN ŒUVRE DÈS 2021/2022, COMPLÉTÉS PAR DES OPÉRATIONS PLUS STRUCTURANTES. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES...

À COURT TERME (dans les 14 mois)

- > Lancement des études pour les trois premières lignes du réseau de **car express** : Bordeaux - Blaye, Bordeaux - Médoc estuaire et ceinture sud-ouest. Celui des deux dernières (Bordeaux - Belin-Beliet et Bordeaux - Bassin-Nord) suivront pour, à terme, transporter un potentiel de 37 000 personnes par jour.
- > Intégration dans le **RER métropolitain** de la ligne Libourne - Arcachon avec un premier renforcement pour atteindre 53 allers-retours par jour.
- > Transformation en **site propre ou protégé** de plusieurs tronçons de la ligne de bus Presqu'île - Campus pour améliorer sa vitesse. Son extension est également à l'étude.
- > Demande d'une régulation de trafic pour les **poinds-lourds** à l'État et la Région.
- > Premiers essais de **tramway** sur l'extension de la ligne A vers l'aéroport Bordeaux-Mérignac, pour une mise en service en janvier 2023.
- > Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour mettre à disposition 320 places en **autopartage**.
- > Acquisition de deux nouveaux bateaux et aménagement de huit pontons pour renforcer le service **Bat³**.
- > Expérimentation sur plusieurs communes des jalonnements **piétons**, pédibus-vélobus et piétonnisation de rues d'écoles.
- > Études et travaux de 2 premiers itinéraires du **Réseau Vélo Express ReVE** (Bordeaux - Parempuyre et Bordeaux - Artigues-près-Bordeaux)

À MOYEN-TERME (2023 à 2026)

- > Dans le cadre du **RER métropolitain** :
 - Ouverture de la **halte du Bouscat** Sainte-Germaine (2023)
 - Réouverture de la **halte de la Médoquine** à Talence (2025)
 - Aménagement des **pôles de gare** de Bassens, Caudéran et Lagrave d'Ambarès (2023-2024)
- > Déploiement de l'offre de **vélos électriques** sur le territoire (2023)
- > Mise en service de la ligne de **bus express** Bordeaux - Saint-Aubin de Médoc, connectée aux trois lignes de tram et à 10 lignes de bus avec une fréquence de 5 à 10 minutes (2024)
- > Ouverture du **pont Simone-Veil** offrant un nouveau franchissement de la Garonne (2024)
- > Ouverture de ligne de **bus express** Bordeaux gare Saint-Jean - Artigues-près-Bordeaux (2024)
- > Aménagement de 64 km de **couloirs de bus** supplémentaires.
- > Augmentation de 60 % des **aménagements cyclables** dont sept itinéraires Réseau Vélo Express. Mise en place de 9 000 arceaux, 30 nouveaux abris-vélos et 200 vélobox.
- > Réouverture de la passerelle **vélo** du pont François-Mitterrand (2024).
- > Élaboration de 28 plans de mise en accessibilité de la Voirie et des Espaces publics facilitant la **marche**.
- > Création de voies d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 16 en rocade intérieure et entre les échangeurs 17 et 18 en **rocade** extérieure.
- > Liaison **bus express** circulaire boulevards (2025)
- > Création de deux **barreaux routiers** permettent de décongestionner la zone de l'aéroport.
- > Augmentation des capacités des **parcs-relais** La Buttinière (+250 places - 2025) et Galin (+ 200 places - 2026)

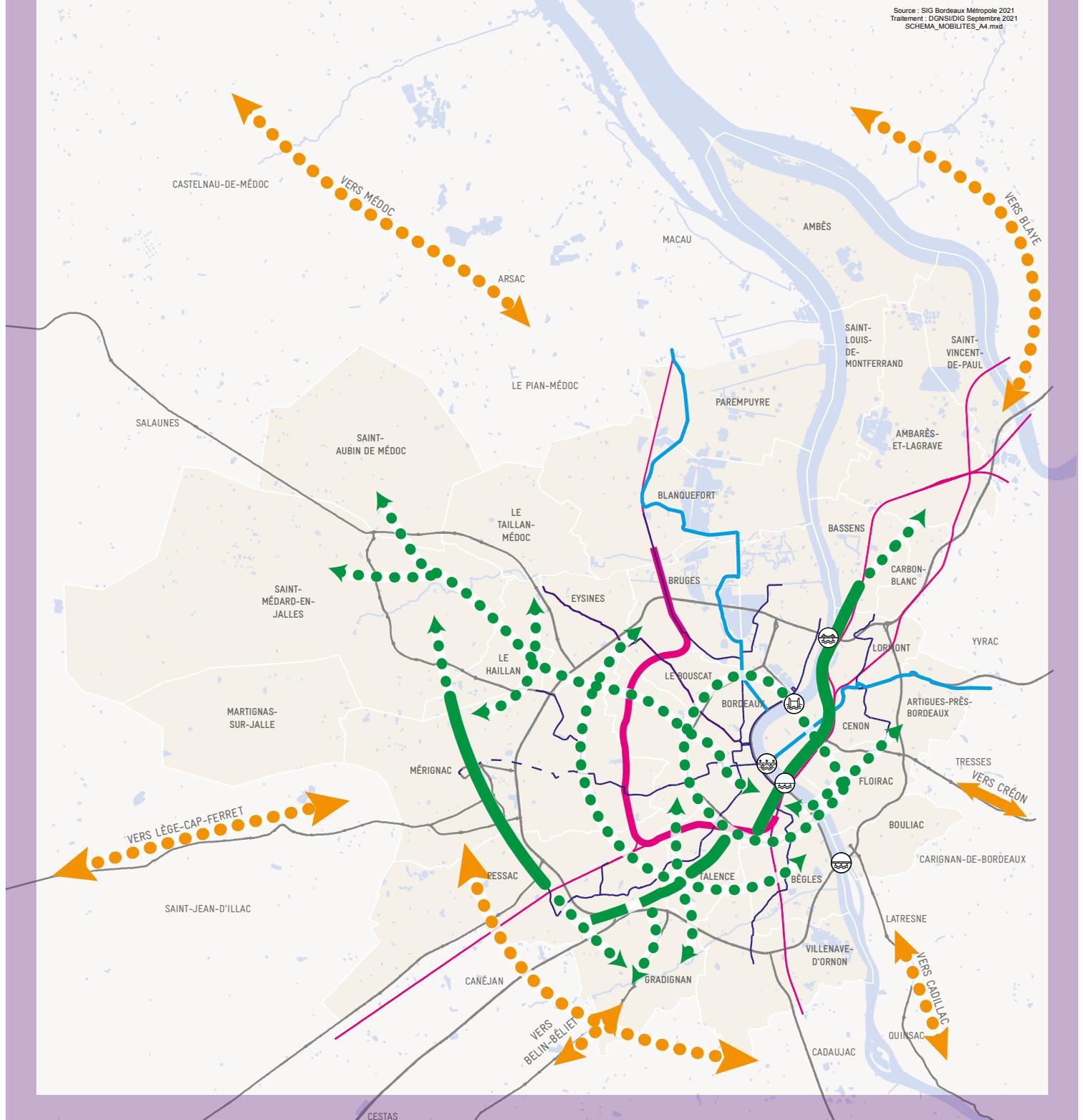
À LONG TERME (après 2026)

- > Achèvement des aménagements du **RER métropolitain**. 55 000 voyageurs sont attendus par jour.
- > Mise en service de la ligne de **bus express** CHU Pellegrin - Campus - Thouars - Malartic, avec une fréquence de 5 minutes, circulant en site propre à plus de 80 % et connectée à 3 lignes de tramway et au RER métropolitain. Potentiel de plus de 21 000 voyageurs par jour.
- > Achèvement du **Réseau Vélo Express ReVE** avec 250 km et 14 itinéraires cyclables rapides et sécurisés (2032).
- > 400 **Plans de mobilités entreprises** signés.
- > Les bus diesel et hybride ont disparu au profit de **bus alimentés en gaz-bio, électrique ou hydrogène**.

Un budget ambitieux

Un milliard d'euros supplémentaire, soit 3,3 au total entre 2021 et 2026. Pour répondre au défi des mobilités, le budget consacré à cette question va être fortement augmenté, et notamment les dépenses d'investissement qui vont croître de 82 % par rapport à la période 2015-2020.

RÉSEAU STRUCTURANT 2030



Légende

- Car express existant
- Car express en projet
- Bus express existant
- Bus express en projet
- Voie ferrée circulaire existante
- Voie ferrée
- Tramway
- 2 Lignes du Réseau Vélo Express (ReVE) entre 2021 et 2022 (sur 14 prévues d'ici 2030)

Le vélo et la marche : des modes de déplacement plébiscités

PARCE QU'ELLES CONSTITUENT DES SOLUTIONS POUR NOMBRE D'HABITANTS ET PRÉSENTENT DE MULTIPLES AVANTAGES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX, ÉCONOMIQUES, LES MOBILITÉS DITES ACTIVES, COMME LA MARCHÉ OU LE VÉLO, OCCUPENT UNE PLACE SAILLANTE DANS LE SCHÉMA DES MOBILITÉS.

Diminution de la pollution, réduction de la congestion routière, amélioration de la condition physique et des capacités de déplacement individuel, moindre coût : les mobilités actives – c'est-à-dire impliquant un effort physique (marche, vélo, trottinette, etc.) – présentent des avantages considérables. C'est ce qui explique sans doute qu'elles sont de plus en plus plébiscitées par les Métropolitains. La part modale occupée par la marche est en effet passée de 26 % en 2009 à 29 % en 2017, tandis que le nombre de déplacements à vélo progresse lui de 10 % chaque année. Selon une étude menée par l'Ifop en février dernier, 14 % des Métropolitains utilisent désormais le vélo tous les jours ou presque, et 59 % la marche.

Ce bilan positif est le résultat d'une évolution sociétale mais aussi d'aménagements spécifiques construits depuis plusieurs années et qui ont permis, de passer de 750 km de pistes cyclables en 2010 à près de 1 500 en 2021. Pour autant, de nombreux efforts restent à faire pour faciliter et développer ces modes. Si tout le monde ne peut les adopter, la marge de progression est en effet importante. D'autant plus dans une zone urbaine connaissant peu de dénivélés et un climat propice et où 30 % des déplacements en voiture concernent encore une distance inférieure à 2 km (soit 20 à 30 minutes à pied, 5 à 10 minutes en vélo). C'est pourquoi le Schéma des mobilités intègre deux plans, l'un pour le vélo, l'autre pour la marche, qui seront tous deux soumis au Conseil métropolitain en novembre.

Vers un réseau express à haut standard

Ce plan vélo sera le troisième à être adopté par la Métropole. Particulièrement ambitieux, il prévoit 60 % d'aménagements cyclables en plus, avec, surtout, la mise en place d'un réseau structurant réclamé par les associations de cyclistes : le Réseau Vélo Express (ReVE). Long de 250 km, composé de 14 itinéraires organisés en radiales (vers Bordeaux) et en circulaires, il proposera de larges pistes cyclables où deux vélos pourront cohabiter de front pour se doubler ou pour circuler ensemble ainsi qu'une signalétique et des services dédiés (stationnement sécurisés, station de gonflage et réparation...).

Les pistes classiques continueront bien sûr à être entretenues et aménagées, jalonnées de mobilier de réparation et de stationnement (9 000 arceaux supplémentaires, 30 abris-vélos et 200 vélobois d'ici 2026). Les services de mise à disposition de vélo, que ce soit pour une courte ou une longue durée (V³, prêt de vélo...) seront également développés et l'aide à l'acquisition de vélos (à assistance électrique, pliants, cargos) et de dispositifs d'électrification de vélo standard sera maintenue. Ouvriront enfin une vélostation dans le quartier Brazza, une nouvelle bicycletterie à Bordeaux et une cinquième Maison Métropolitaine des Mobilités Alternatives.

« 30 % des déplacements en voiture concernent une distance inférieure à 2 km »

Le plan marche : une initiative inédite

Souvent qualifié de « grand oublié de la mobilité », le piéton retrouve sa place dans le nouveau Schéma et la marche fera l'objet d'un plan dédié, le premier du genre à être adopté par la Métropole. Fruit d'un travail de concertation menée avec l'a'urba (agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine) de décembre 2020 à juin 2021, le plan Marche mettra en cohérence des actions déjà menées et en développera de nouvelles. L'objectif : accorder à ce mode de déplacement une part d'espace public plus représentative de sa pratique.

Il s'agira par exemple de désencombrer les trottoirs, de sécuriser les passages-piétons, de poursuivre la création de zones « marchables » (à contrôle d'accès, de rencontres, à 30 km/h). Les abords des écoles feront l'objet d'une attention particulière avec le lancement d'un appel à projet en 2022 pour soutenir l'investissement des communes souhaitant mettre en place des actions de type pédibus-vélobus ou de fermeture des rues. Signalétique et jalonnement, plans de quartier et plateforme de services faciliteront en outre les déplacements piétonniers. Une démarche participative sera enfin lancée afin d'élaborer un code de la rue métropolitain, regroupant les bonnes pratiques à adopter pour assurer un meilleur partage de l'espace public.

L'objectif est, en 2030, d'atteindre une part modale de 18 % pour le vélo (contre 8 % en 2017) et de 32 % pour la marche (29 % aujourd'hui).



LES ENTREPRISES MOBILISÉES

Et le lauréat est... RéciPharm Pessac ! Ce site de développement et de production pharmaceutique pessacais est en effet une des entreprises récompensées cette année lors du Challenge de la mobilité. « C'était notre sixième participation, précise Alain Lemerrier, responsable en Santé Sécurité et Environnement. Notre intérêt pour ces questions est né de l'idée d'élaborer un Plan de Mobilité Inter-entreprises (PMIE) pour la zone de Pessac Bersol. » Depuis une dizaine d'années, Bordeaux Métropole s'est en effet engagée dans une démarche d'incitation et d'accompagnement des entreprises pour la mise en œuvre de tels plans, en interne et par zone. Un diagnostic mobilité est alors réalisé, qui marque « une prise de conscience ». « 4 500 km étaient parcourus chaque jour par nos salariés. 95 % prenaient leur voiture seuls, alors que 45 % habitaient à moins de 10 km », explique le cadre. En réponse, l'entreprise,

qui appartient à un groupe suédois très attaché aux enjeux environnementaux, intègre les objectifs du PMIE au sein de sa démarche d'amélioration environnementale, met en place l'accord d'entreprise sur l'indemnité kilométrique vélo, sensibilise, participe et anime des événements sur la mobilité. L'objectif affiché du site de RéciPharm Pessac est de réduire la part d'autosoliste sur les trajets domicile/travail en dessous du seuil de 75 % à l'horizon 2023.

Ayant pour ambition la neutralité carbone en 2040, l'entreprise Thalès est elle aussi mobilisée sur ces questions, notamment depuis le regroupement de ses deux sites sur Le Haillan. « Cela entraînait l'arrivée de 1 500 personnes supplémentaires. Il fallait s'occuper des mobilités... », relate le responsable Environnement, Santé et Sécurité, Dany Champalou. En plus de l'indemnité kilométrique vélo, d'une aide pour le covoiturage et du remboursement d'une partie des frais de transports en commun,

elle forme ses salariés au code de la route, offre des gilets jaunes, fait intervenir des associations. Dans le même temps, sous l'impulsion de l'association des acteurs de l'aéronautique de l'Aéroparc, un plan de mobilité inter-entreprises est élaboré. « Avant d'avoir une politique vélo plus incitative, explique Dany Champalou, il fallait que le dernier kilomètre soit sécurisé. Réduire le risque d'accident était une priorité. » D'où la discussion entamée avec Bordeaux Métropole pour l'aménagement de nouvelles voies cyclables. Depuis, à chaque fois qu'une piste sécurisée est ouverte, le nombre de cyclistes augmente pour atteindre, aujourd'hui, sur le site de Thalès, 150 à 160 arrivées quotidiennes à vélo et 434 personnes inscrites au dispositif. À ce jour, 90 entreprises ont ainsi adopté un plan de mobilité. Le nouveau Schéma ambitieux de faire passer ce nombre à 400 en 2030.

Qu'est-ce que la Création Franche ?

L'expression **Création Franche** a été créée par Gérard Sendrey, fondateur du musée, après que le musée de Lausanne, dépositaire de la collection de Jean Dubuffet, lui a interdit d'utiliser l'expression *art brut*. Au terme *art*, polysémique – arts martiaux, arts culinaires, arts appliqués, art de vivre... – il substitue celui de *création*, entendu comme une mise au monde, une sortie du néant ; au terme *brut*, il préfère celui de *franc* dans son acception désuète : libre, sans entrave, affranchi. La Création Franche regroupe des créateurs insoumis, réfractaires à toutes formes de conventions sociales et qui ne s'inscrivent pas dans les schémas institutionnels.



Adam Nidzgorski,
pastel et encre sur papier,
1990, collection musée
de la Création Franche - Bègles

CARTE BLANCHE

L'Art brut et apparentés

musee-creationfranche.com



Gildas Baudry,
« La révolution automatique et naturelle »,
 feutre sur papier, 2008,
 collection musée de la Création Franche - Bègles



Devenez mécène !

Le Musée de la Création Franche, en partenariat avec Bordeaux Métropole, lance un appel aux dons à destination du grand public pour la sauvegarde de la sculpture devenue son emblème :

Au crépuscule d'un automne de Louis Chabaud.

Participez jusqu'au 18 novembre sur kisskissbankbank.com



Naudet, l'art de la nature augmentée

PARTENAIRES DU PROJET
PLANTONS UN MILLION D'ARBRES,
CES PÉPINIÈRES GIRONDINES
SE SPÉCIALISENT DEPUIS 2015
DANS LA REPRODUCTION DES JEUNES
PLANTS SAUVAGES INDIGÈNES.
REGARD SUR UN SAVOIR-FAIRE
DE PLUS EN PLUS RECHERCHÉ.



Il y a l'érable champêtre et le charme commun, l'aubépine blanche, le genêt à balais, la clématite des haies, le pommier sauvage, le pistachier térébinthe, le chêne chevelu, le prunier, le saule à oreillettes, le houx commun, l'ajonc... Quatre-vingts et quelques essences figurent sur la liste - non exhaustive - des plantes recommandées pour la végétalisation de la Métropole. Selon le programme lancé à l'aube de l'hiver dernier, elles viendront renforcer le vert du paysage métropolitain pour atteindre le million de nouveaux végétaux plantés sur une décennie.

Mais où trouver une telle somme d'arbres et d'arbustes en devenir? Pas seulement au bord des chemins, encore moins au bout du monde! Pour contribuer à fournir la spectaculaire commande, c'est à une pépinière voisine que la Métropole s'est notamment adressée. Installée dans le Sud-Gironde depuis 1987, l'antenne préchacaise des Pépinières Naudet apparaissait comme tout indiquée.

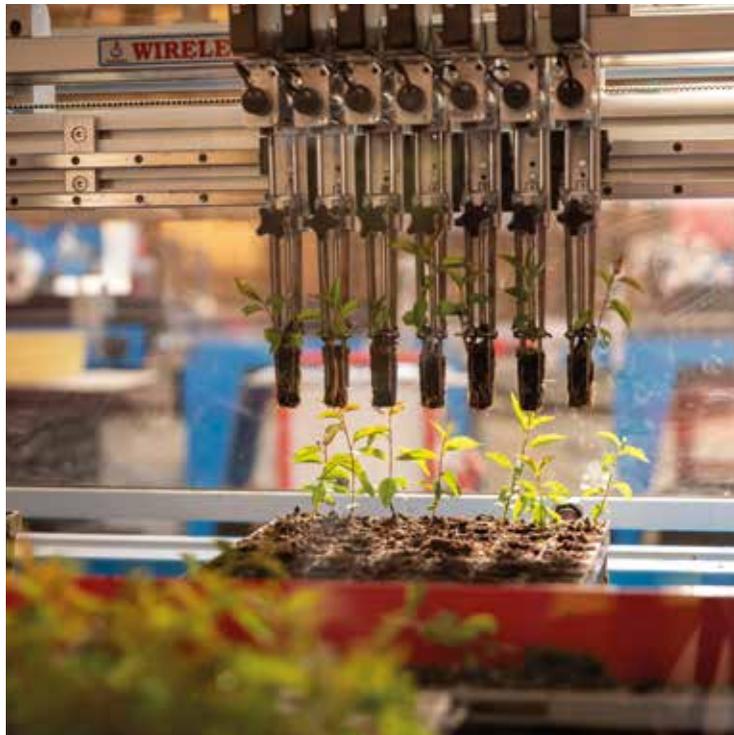
Plantations de compensation et jeunes plants indigènes

Initialement développée autour de la production de jeunes plants forestiers, l'ancestrale maison fondée en 1876 en Bourgogne s'est, en effet, peu à peu orientée vers les végétaux destinés aux aménagements paysagers. Après les pins noirs, les pins sylvestres et autres épicéas qui avaient formé les bases de leur réputation d'origine, d'autres essences sont venues diversifier le catalogue et d'autres sites ont pris le relais. Benjamin des lieux de production, Préchac s'est offert, non loin de Bazas, un grand carré de 100 ha (140 terrains de football...) où les plants poussent au milieu des pins avant d'être relâchés en forêt. Mais depuis une vingtaine d'année, ce sont d'autres sortes

de plantations qui tendent à se développer. À côté des plants forestiers qui continuent de constituer une grande part de l'activité, les pépinières ont fait leur point fort d'un savoir-faire de plus en plus recherché dans notre époque soucieuse d'écologie et de biodiversité. Partenaires des entreprises dans les opérations de plantation de compensation (reboisements réalisés volontairement pour contrebalancer l'impact environnemental d'une activité), elles se sont petit à petit spécialisées dans la production de jeunes plants sauvages tels qu'on les trouve dans la nature, dans les sous-bois,

« De jeunes plants sauvages tels qu'on les trouve dans la nature »

dans les champs ou autour des parcelles agricoles. La gamme paysagère qu'elles ont ainsi développée est vendue presque exclusivement en France, à destination d'opérateurs œuvrant dans l'aménagement paysager (sociétés d'autoroutes, Réseau ferré de France...), mais aussi d'associations faisant la promotion de la haie champêtre ou



haie sauvage sur tout le territoire national. Les quelque 800 000 végétaux, plantés dans le cadre de l'aménagement de la LGV Tour-Bordeaux étaient par exemple issus des pépinières Naudet à Préchac.

Une bonne partie du million d'arbres promis sur le territoire métropolitain mettra aussi à contribution leur savoir-faire particulier.

Les garanties du local

Inspirée des micro-forêts défendues par le botaniste japonais expert en écologie végétale Akira Miyawaki, l'opération annoncée par la Métropole au mois de novembre dernier pose, en effet, des règles simples qui, pour sembler de bon sens, n'en sont pas moins rigoureuses. Contrairement aux méthodes traditionnelles de végétalisation ornementale, il s'agit de planter à la bonne saison des jeunes plants d'origine locale les mieux adaptés possibles au climat et au sol. Selon les techniques anciennes, on plante très serré en respectant au maximum les rythmes de la nature et en s'abstenant d'arrosage, d'engrais et même idéalement d'entretien. Le procédé est frugal autant qu'il est efficace : cette forme de végétalisation permet de reboiser des régions en 20 à 30 ans seulement, contre 200 à 300 ans d'habitude. Les nouvelles forêts Miyawaki sont jusqu'à 30 fois plus denses et jusqu'à 100 fois plus riches en biodiversité. Elles résistent mieux aux conditions météo extrêmes, sont autonomes et absorbent jusqu'à 30 fois plus la poussière

et le bruit que les cultures conventionnelles... Pour garantir l'acclimatation, l'un des critères essentiels est l'origine des végétaux mis en œuvre. Les Pépinières Naudet ont été parmi les premières à s'investir dans une filière encore relativement récente. Lancée en 2015 sous l'égide de l'Office français de la biodiversité, la marque Végétal Local atteste d'une provenance dont on s'est longtemps désintéressé. En Gironde, les Pépinières Naudet collaborent étroitement avec l'association Arbres et Paysages 33 qui récolte pour elles des graines sur des terrains appartenant notamment à Bordeaux Métropole.

Apprivoiser les sauvages ?

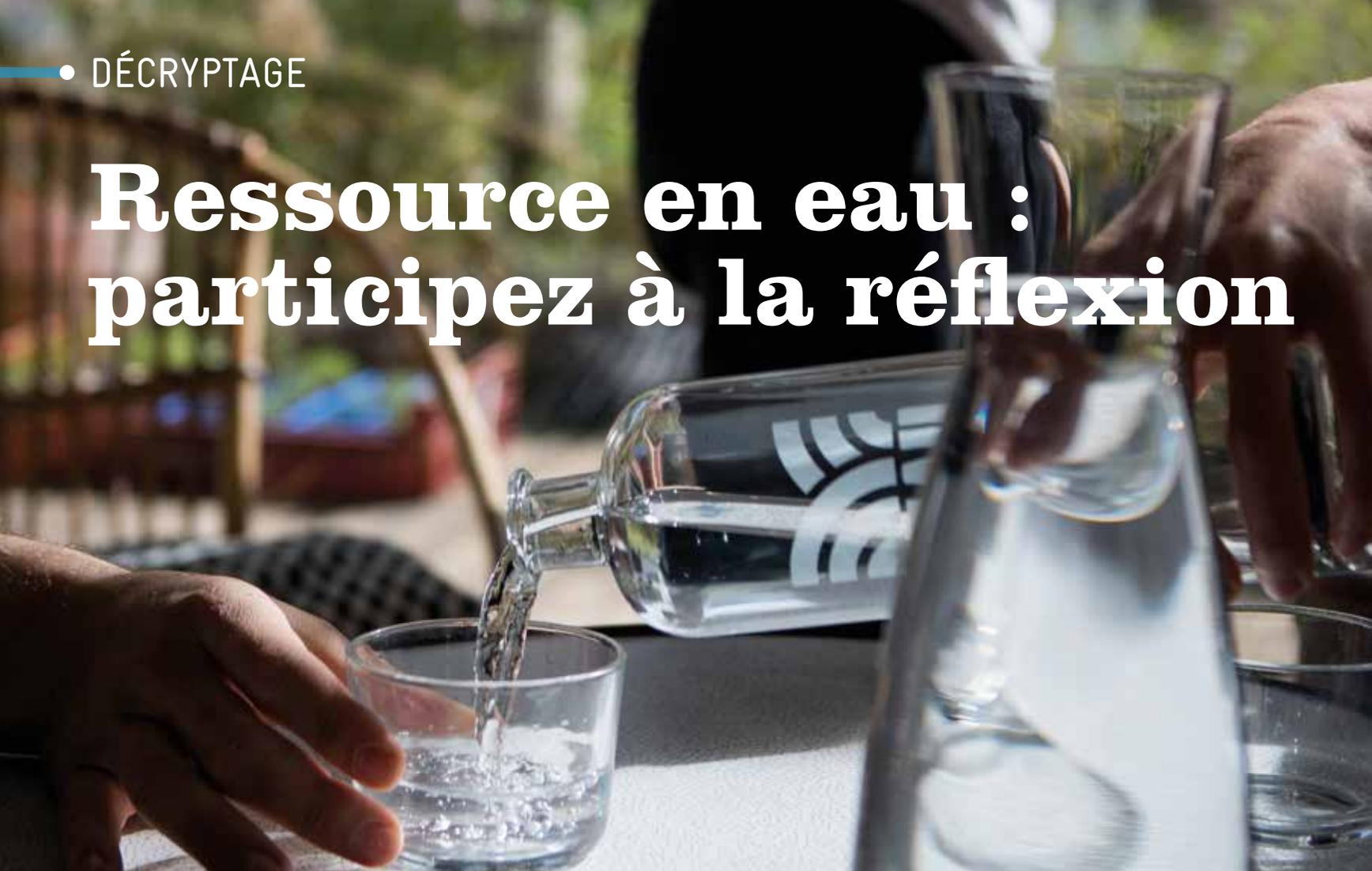
Il n'y a presque, ensuite, qu'à les semer. Presque, seulement, car c'est là qu'entrent en jeu les précieuses expertises botaniques. « Il faut savoir, explique Guillaume de Colombel, le directeur commercial des Pépinières Naudet, qu'une graine récoltée dans la nature ne germe pas forcément dans les semaines ou les mois qui suivent. Certaines sont en dormance. Il faut les mettre en condition en alternant le chaud et le froid comme le ferait la nature. L'opération peut prendre 3 mois, 6 mois ou un an, en faisant face aux imprévus. La météo influe toujours et on n'est jamais sûr à 100 % de pouvoir fournir... » Même apprivoisé avec les meilleures intentions, le sauvage garde jusqu'au bout sa part d'incontrôlabilité!

Pour autant, cette production est de plus en plus recherchée. Non seulement par des commanditaires publics ou professionnels, mais par de simples citoyens soucieux de contribuer à leur niveau à une végétalisation adaptée. C'est pour répondre à une demande nouvelle de jeunes plants d'un à deux ans que les pépinières Naudet ont ainsi récemment mis en place un service de vente sur Internet spécialement dédié aux particuliers. Elles fourniront, en parallèle, cet hiver à la Métropole 200 000 à 300 000 jeunes plants d'arbres ou arbustes en racines nues ou godets dont les graines germées au printemps dernier avaient été récoltées en 2019 ou 2020 et dont 18 000 seront distribués aux particuliers pendant la Semaine de l'arbre.

● **Rendez-vous**

- Semaine de l'arbre du 29 novembre au 5 décembre
 - Distribution de 18 000 jeunes arbres
 - 7 jours de festivités dans les communes de la métropole
- bxmet.ro/semaine-de-l-arbre**

Ressource en eau : participez à la réflexion



ALORS QUE VIENT DE S'OUVRIRE LA CONCERTATION DU PUBLIC SUR LE PROJET DE « CHAMP CAPTANT DES LANDES DU MÉDOC », FOCUS SUR LES NOUVEAUX PARTAGES ENVISAGÉS ET LE MOT À DIRE DES USAGERS.

Tant qu'elle coule du robinet sans se faire tellement prier, force est de constater qu'on se demande rarement d'où vient l'eau ou combien il en reste. Et pourtant... Malgré ses airs d'évidence aux yeux du commun des mortels, la question de la ressource se révèle urgente à penser. Car en dépit de son abondance apparente, la réserve d'eau girondine est en partie en danger. Certaines nappes profondes en particulier, telles que celle dite de l'Éocène, souffrent d'être surexploitées. Depuis déjà de nombreuses années, le volume des prélèvements effectués dans les nappes anciennes de plusieurs dizaines de milliers d'années est supérieur à celui de leur renouvellement naturel. Parce que la Métropole et ses voisins sont très dépendants de cette ressource pour leur alimentation en eau potable, il est indispensable aujourd'hui d'étudier les alternatives. L'enjeu ? Assurer un approvisionnement durable à la population girondine, tout en préservant les équilibres géologiques...

Champ captant qu'es aquò ?

C'est dans ce contexte qu'est né le projet de « champ captant des Landes du Médoc ». Fruit de réflexions engagées dès la fin des années 1990, le dispositif doit permettre de remplacer les quelque 10 millions de mètres cubes surprélevés chaque année dans la nappe de l'Éocène. Issu d'études conduites depuis plusieurs années dans le cadre du Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) des nappes profondes de la Gironde, il répond à la nécessaire gestion durable de la ressource en eau à l'échelle départementale.

En pratique, le projet vise à créer un ensemble de 14 puits répartis sur un « champ captant » d'un hectare environ, s'étirant sur les communes de Saumos et Le Temple, au cœur du Médoc.

Les 14 forages et leur station de pompage permettraient de prélever dans une nappe de l'Oligocène excédentaire pour sa part, les 10 millions de mètres cubes annuels pour ainsi dire trop puisés dans la nappe de l'Éocène. L'eau puisée passerait par une station de traitement pour être rendue potable avant d'alimenter le réseau de Bordeaux Métropole au moyen d'une canalisation d'adduction d'environ 30 km traversant les communes de Salaunes et Mérignac. Elle serait répartie ensuite, en fonction des besoins, entre la Métropole et huit syndicats d'eau des territoires voisins (estuaire médocain, Entre-deux-Mers et Sud Gironde, notamment). Ce nouveau partage de la ressource bénéficierait à 905 000 habitants (2/3 de la population du département) et permettrait en parallèle aux autres services d'eau girondins de continuer à puiser dans la nappe de l'Éocène sans mettre la ressource en péril.

Le saviez-vous ?

- Particularité girondine : les frontières départementales coïncident avec celles des nappes profondes dans lesquelles nous puisons notre eau potable ; tous les citoyens de la Gironde dépendent de la même ressource...
- On prélève chaque année 320 millions de m³ d'eau en Gironde.
- L'eau que nous consommons en Gironde s'est infiltrée il y a 2 000 à 4 000 ans dans nos sous-sols.
- La Gironde est le département du sud de la France où la consommation moyenne d'eau potable par habitant est la plus basse.
- La nappe de l'Eocène a de 33 à 65 millions d'années, celle de l'Oligocène a de 23 à 33 millions d'années. Elles se trouvent de 50 m à 500 m de profondeur.

Concier, pour quoi faire ?

Au-delà des équipements, des chiffres et calculs savants, on voit que c'est une nouvelle forme de solidarité entre la métropole bordelaise et les territoires voisins qui se joue en filigrane dans le champ captant des Landes du Médoc. En exposant dans le détail les tenants et aboutissants du projet, en abordant ses effets potentiels sur l'environnement (faune, flore et habitats naturels), sur la sylviculture et l'agriculture, sur le paysage, sur le territoire et son cadre de vie, la concertation préalable doit permettre à la fois d'expliquer les bienfaits escomptés de la coopération proposée entre les territoires girondins, mais aussi de recenser, de mettre au jour les questionnements et de discuter du projet. Elle est également l'occasion de « débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ». Son bon déroulement est assuré par la Commission Nationale du Débat Public, laquelle a désigné deux garantes indépendantes qui veilleront au respect du droit à l'information et à la participation ; à la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées et à la qualité du dispositif participatif. Elles auront à charge de rendre leur bilan public un mois après la fin de la concertation. En tant que maître d'ouvrage, Bordeaux Métropole aura ensuite deux mois pour indiquer sa décision.



© Integral designers

Économiser malgré tout...

Ouvrir l'accès à une ressource de substitution ne veut pas dire puiser davantage ! La mise en œuvre du champ captant des Landes du Médoc n'a pas pour objectif d'anticiper la future croissance démographique d'un territoire, mais de mieux répartir les prélèvements pour garantir la pérennité de la ressource en eau. D'autres projets complémentaires sont à l'étude pour tenir compte de l'arrivée des nouveaux habitants en Gironde dans les années qui viennent. Une attention rigoureuse peut permettre de limiter les hausses de consommation comme l'a déjà montré le département qui a vu les volumes prélevés dans les nappes profondes passer de 121,2 millions de m³ en 2005 à 110,9 millions de m³ en 2013 tandis qu'il gagnait 100 000 habitants.

Concertation, mode d'emploi

La « Concertation préalable du public » sur le projet de champ captant du Médoc est ouverte depuis le 26 octobre et jusqu'au 8 décembre prochain. Un dossier de concertation est à disposition du public. Par ailleurs, trois réunions sur les thèmes du projet et ses impacts, des options techniques à l'étude, et des principes de partage de la ressource en eau initieront l'information des citoyens les 9, 17 et 25 novembre prochains à Lacanau, Talence et Créon ; elles seront suivies d'audiences publiques le 2 décembre à Saumos et Bordeaux. Sont invités à y participer tous les Girondins usagers de l'eau intéressés par la question de la gestion de sa ressource et au-delà un public élargi. Dans un souci de transparence, un débat d'experts télévisé éclairera les points de consensus et dissensus autour du projet.

Renseignements sur bxmet.ro/champcaptant ou par voie postale, à l'attention de la Direction de l'eau, Bordeaux Métropole, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33 045 Bordeaux Cedex.



Le GR[®] métropolitain

160 km balisés

Le GR[®] est connecté à la voie de Tours

> bxmet.ro/gr

Traversée de **17 communes**,
en proximité des 11 Refuges périurbains

Parcourir le GR métropolitain
dans sa totalité :
7 à 8 jours de marche



En lice pour le concours monGRpréféré,
votez pour le GR Bordeaux Métropole !

Du 28 octobre au 17 novembre sur mongr.fr

La renaissance du marais d'Olives



DÉGRADÉ PAR DES DÉCENNIES D'AGRICULTURE INTENSIVE, LE MARAIS D'OLIVES À PAREMPUYRE RECOUVRE PEU À PEU SON CARACTÈRE NATUREL. À L'OCCASION DE LA CRÉATION DU PARC DES JALLES, PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE CE SITE RÉCEMMENT OUVERT AU PUBLIC.

Au XVII^e siècle, les marais de Parempuyre ont été asséchés par les Flamands qui y ont construit fossés et digues. Le site d'Olives s'est alors couvert de bois et prairies. Mais après la Seconde Guerre mondiale, une exploitation agricole intensive a labouré, drainé et traité son sol, modifiant les équilibres écologiques. Lorsque Bordeaux Métropole acquiert les 90 hectares de terrain en 2016, son objectif est de restaurer écologiquement ces anciennes terres céréalières en recréant un équilibre soutenable entre l'Homme et la nature.

Pari réussi avec un éleveur bovin qui occupe une partie du site, un apiculteur qui installera l'an prochain ses ruchers dans des jachères fleuries et une trentaine d'hectares redonnés à la nature.

Le nouveau sentier pédagogique invite le public à arpenter un parcours découverte d'1,5 kilomètre. Gabrielle Sauret, médiatrice scientifique et Élodie Malavialle, responsable d'éducation à l'environnement, sont les

chevilles ouvrières du projet pour l'association Cistude Nature : « Nous avons essayé de proposer une interprétation du milieu un peu différente : il s'agit de se laisser porter, de réfléchir, d'ouvrir grand la vue, l'ouïe, l'odorat, de se laisser imprégner par le monde vivant, d'être au maximum dans l'observation, l'attention... » Élodie est aussi l'artiste qui a réalisé l'ensemble des aquarelles du parcours.

Écouter la musique du vivant

Le sentier commence par un caillebotis ponctué de silhouettes d'oiseaux à taille réelle qui mène à un observatoire. Là, sans déranger les habitants à plumes et à poils du site, on trouve les premiers panneaux pédagogiques. Les curieux peuvent scanner des QR codes pour en apprendre davantage sur les oiseaux vivant en milieux humides comme le Héron pourpré ou l'Aigrette garzette, le rapace Busard Saint-Martin ou le petit Gorgebleu à miroir.

Le chemin se poursuit en suivant les traces des mammifères au sol : chevreuil, loutre, ragondin, campagnol... Avant le belvédère, un cornet acoustique tourné vers le marais permet d'écouter les bruits de la nature, « la musique du vivant », de s'immerger dans les sons naturels amplifiés jusqu'au bruit du vent dans les arbres. Puis, tour d'horizon du haut du belvédère avec

« Un marais formé il y a 18 000 ans »

une vue de la terrasse qui s'étend à tous les marais de Parempuyre. Afin de mieux comprendre le paysage environnant, des panneaux pédagogiques explicitent les fonctions de l'écosystème sur l'eau, l'air, la biodiversité, l'histoire du marais depuis sa formation il y a 18 000 ans, des cartes anciennes du XVIII^e siècle, l'aménagement du territoire par l'humain (canaux, etc.) l'évolution des sols, de la flore... L'axe de

migration des oiseaux, élément important du paysage, est lui aussi représenté.

Sur la dernière partie du sentier, les promeneurs découvriront les micro-habitats (zones de prairies, bois mort, mare...) et le cycle de vie des insectes et araignées qui y évoluent. Enfin, l'œil contre les judas de petites boîtes nous plonge dans l'univers des animaux nocturnes. Car tout ne s'arrête pas au coucher du soleil, les actions et interactions du marais perdurent, différentes et indispensables. C'est une occasion de les découvrir de jour, même si le site reste accessible 24h/24.



© E. Malavialle - Cistude Nature

Programmez votre balade dans le Parc des Jalles

Le Parc des Jalles a été créé en septembre 2021. Il inclut le marais d'Olives de Parempuyre, qui est l'une de ses premières réalisations. Le Parc raconte une histoire unique, celle des « jalles », petites rivières nées dans les Landes humides de la forêt de Gascogne et refaçonnées par des ingénieurs hollandais au XVI^e siècle pour la production agricole. Alimentées par de nombreuses sources d'eau potable, les jalles traversent le territoire jusqu'à la Garonne. Espace naturel et agricole qui s'étend sur près de 6 000 hectares en continu et traverse 9 communes du nord-ouest de la Métropole, le Parc des Jalles est riche en sites écologiques remarquables et d'une biodiversité rare.

> Retrouvez les balades naturalistes animées par Cistude Nature sur le site d'Olives parmi les 50 animations « Au fil des jalles » programmées jusqu'au 18 décembre 2021.

Gratuit,
sur inscription obligatoire.
Pass sanitaire requis pour tout participant de plus de 12 ans.

bxmet.ro/au-fil-des-jalles



Un milieu en transition

L'objectif de Bordeaux Métropole est de faire évoluer le site de manière la plus naturelle possible. Il faudra des années pour qu'un équilibre se recrée après une longue période d'exploitation intensive.... La biodiversité reste pour l'instant modeste et assez commune, mais la pluralité revient peu à peu. En témoignent les cigognes réinstallées sur le site. Le regard des promeneurs sera certainement tout autre dans cinq ou dix ans lorsque la faune et la flore auront repris leurs droits, et c'est bien le but pédagogique du sentier : montrer qu'un milieu, ça évolue! Il s'agit de recréer un équilibre entre les activités humaines agricoles responsables et la nature des zones humides. Si la culture céréalière n'est plus possible sur le site car le drainage des sols a fait perdre près d'un mètre de matière organique, le pâturage participe à créer des espaces de nature différents.

« Recréer un équilibre »

Le fait de brouter, le piétinement, les fèces des animaux domestiques, agissent sur le milieu. Des espèces sauvages en profitent, comme les coprophages qui se nourrissent des excréments des herbivores. Il faut donc adapter les usages. Les zones de chasse alentours ont sauvegardé le caractère humide originel historique du territoire. L'agence de l'eau Adour-Garonne a participé à l'achat du terrain, avec pour engagement commun avec la Métropole d'arrêter le pompage de l'eau pour retrouver la zone humide, et de reconnecter le marais d'Olives aux marais environnants. Pour l'anecdote, et parce que parfois, la nature s'adapte aussi à l'homme : les Chouettes effraies se sont approprié le poste électrique qui domine le marais comme relais de chasse nocturne. En témoignent les multiples pelotes de réjection au pied de l'édifice. Le projet d'aménagement prévoit de masquer ce poste par une haie plus esthétique qui n'empêchera pas les rapaces de l'utiliser... La cohabitation est possible!

photographies © M. Etcheverria

Depuis juin 2021,

Ambarès-et-Lagrange

accueille un **centre de vaccination**. Une opération mise en œuvre avec cinq communes du canton de la Presqu'île et la communauté de communes de Saint-Loubès. Le centre de vaccination est ouvert 6J/7 et l'accueil est réalisé par des agents des collectivités et des bénévoles. En moyenne, 1 500 vaccins sont administrés chaque semaine depuis l'ouverture.

Prise de rendez-vous : via les plateformes doctolib.fr, santé.fr ou par téléphone au 0800 009 110.

Construite en 2013, la **Maison ÉCO** prend sa place au cœur des projets en 2021 à

Artigues-près-Bordeaux

Ouvert à tous, cet espace est avant tout un lieu de vie, d'échanges, où la participation citoyenne prend place autour des projets municipaux, avec un accent fort sur la transition écologique.

Conférences, ateliers éco-responsables, expositions, présentation de maquettes, vidéos, espace de documentation autour du développement durable... : un lieu ouvert sur le territoire pour mieux le préserver.

Plus d'info : artigues-pres-bordeaux.fr

Bordeaux

organise **Inventer demain**, un forum de rencontre entre le grand public et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Cette 4^e édition revêt une dimension cosmopolite avec la présence de l'Association internationale des maires francophones et une conférence sur la ville et l'économie circulaire.

À noter : village des initiatives locales et des 4 continents, ateliers pratiques et tables rondes sur l'ingénierie d'accompagnement. Les 24 et 25 novembre à l'Hôtel de Ville.

Plus d'info : bordeaux.fr



Retrouvez les événements
des 28 communes sur
bxmet.ro/agenda

Sous réserve de l'évolution des dispositifs sanitaires liés à la crise Covid-19.

Ambès

Sur la commune d'**Ambès**, le **ponton de la métropole** donnant sur la Dordogne vient d'être récemment réhabilité. Il peut désormais accueillir dans de bonnes conditions et surtout en sécurité des plaisanciers de tous les horizons. L'ancien ne pouvant être rénové, le nouveau ponton est entièrement fait d'aluminium. Ce projet de grande envergure est une véritable opportunité pour le tourisme fluvial qui peut reprendre de plus belle!

Plus d'info : villeambes.fr

À noter dans votre agenda :
la médiathèque François-Mitterrand de la ville

de **Bassens** accueille l'écrivain et slameur **Souleymane Diamanka**. Natif du Sénégal, cet enfant des Aubiers est le gardien de la mémoire peul et jongle avec les univers musicaux, alliant poésie des mots et patrimoine familial. Arpentez les chemins de sa culture lors du concert One Poet Show, le 10 décembre prochain à 20h. Réservation conseillée.

Plus d'info : ville-bassens.fr

« Ceci n'est plus un masque! » Depuis juillet, la Ville

Blanquefort

collecte les masques jetables à l'aide de bornes disposées dans les bâtiments municipaux. Les masques sont récupérés et recyclés en « kit écolier » (règles, équerres et rapporteurs) et offerts aux élèves blanquefortais. L'opération menée en lien avec une entreprise d'insertion a déjà permis de donner une seconde vie à plus de 2 000 masques. Que vous soyez habitants de Blanquefort ou simplement de passage, pensez-y!

Plus d'info : ville-blanquefort.fr

Bègles

À **Bègles**, la saison culturelle CitéCirque se déploie pour les publics de tous âges! Découvrez-la à l'occasion des spectacles circassiens. Le 12 novembre, c'est une invitation au voyage entre Bègles et Bordeaux avec la Nuit du Cirque. Petits et grands, le magicien champion du monde de close-up, Yann Frisch, vous embarque dans son camion-théâtre pour des tours de carto-magie, du 15 au 22 novembre. Bon voyage à Bègles!

Plus d'info : mairie-begles.fr

Du 10 au 12 décembre, la Ville de

Bouliac vous propose de partager la magie de Noël au cœur de son village dédié. Vous pourrez ainsi faire vos emplettes au marché de **Noël** place Chevelaure, assister au concert de gospel donné par Bordeaux Gospel Academy dans l'église, sans oublier l'ensemble vocal Kakofony qui interprétera des chants de Noël en extérieur, durant tout le week-end. Petits et grands, venez préparer les fêtes de fin d'année en famille.

Plus d'info : ville-bouliac.fr

Les 8 et 18 décembre à

Carbon-Blanc

un conte peut en cacher un autre! Plein feu sur des versions détournées et revisitées de quelques **contes classiques**, de Blanche-Neige au Petit Poucet en passant par le Petit chaperon rouge. Au programme, des spectacles avec Scopitone et Compagnie, une rencontre avec l'illustratrice Maria-Paz Matthey, une conférence avec Nicole Pellegrin et bien sûr... des lectures par les bibliothécaires. Il y en aura pour tous les goûts et tous les publics.

Plus d'info : carbon-blanc.fr

Vendredi 3 et samedi 4 décembre, la **féerie de Noël** s'empare de la grande place du bourg

d' **Eysines** pour plonger petits et grands dans la magie des fêtes de fin d'année. Sur place, laissez-vous surprendre par les créations originales d'artisans locaux, dégustez des produits frais et des gourmandises, et esquissez quelques pas de danse au son d'un concert. Le traditionnel manège et la maison du Père Noël auront, à n'en pas douter, la préférence des plus petits.

Plus d'info : eysines.fr

Une **ferme maraîchère bio** s'établit

à Gradignan

dans le quartier du Plantey. Les premières plantations devraient être semées cet automne. Une trentaine de variétés de légumes seront récoltées sur cette parcelle à partir de 2022, dans une démarche environnementale. À terme, cette production approvisionnera en circuit court les cuisines municipales, et un espace de vente directe sera ouvert en parallèle à destination des habitants.

Plus d'info : gradignan.fr

En septembre dernier, la Ville de

Bruges

inaugurait son **nouveau groupe scolaire élémentaire « Olympe de Gouges »**, en centre-ville. Au terme de deux années de travaux, l'équipe municipale, les agents de la Ville et de Bordeaux Métropole étaient fiers de découvrir les lieux investis par les familles venues nombreuses. Les regards se tournent désormais vers la livraison du 5^e groupe scolaire « Frida Kahlo » en 2022, situé dans le quartier Ausone.

Plus d'info : mairie-bruges.fr

À **Cenon**, le Loret se refait une beauté!

Étendu sur près de 60 ha, cet espace accueillera un centre footballistique et le siège du District Départemental de Football. La Chartreuse du XVIII^e siècle devient le hall d'accueil du Centre Aqualudique (livraison été 2023) avec à venir, 6 couloirs de nage sportive (25 m), 3 d'apprentissage, 1 bassin balnéo-ludique, 1 pataugeoire et 1 espace bien-être.

Et sans oublier **14 ha d'espace arboré** à découvrir.

Accès Tram A – arrêt J. Zay.

Plus d'info : cenon.fr

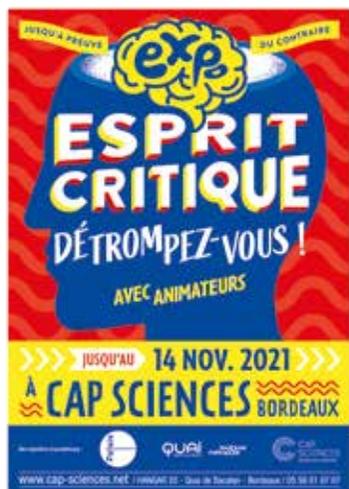
Floirac a installé une **microferme au Domaine de la Burthe** pour le développement d'une alimentation locale durable. À la suite d'un appel à projet lancé par la Ville, Rachel Lagièrre, ingénieure agronome, s'est installée avec Le Conservatoire du Goût sur 5000 m² pour y faire pousser plus de 1000 espèces de légumes, fruits et aromates aux vertus gustatives uniques. Une dynamique partenariale en faveur de la biodiversité pour une alimentation en circuit court, saine et raisonnée.

Plus d'info : ville-floirac33.fr

> La suite de l'actualité des communes de Bordeaux Métropole dans le prochain numéro.

Pour rappel, les communes prennent la parole chacune à leur tour : les 14 premières de l'alphabet sur un numéro et les 14 autres sur le suivant.

culture & loisirs

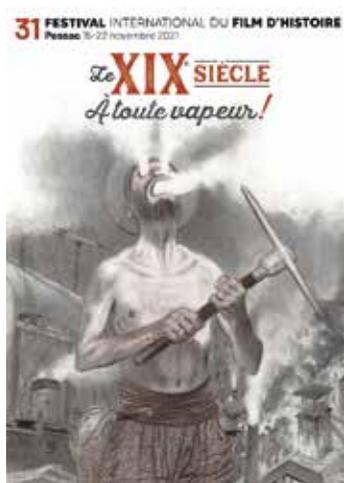


Esprit critique

Cap sciences - jusqu'au 14 novembre

Entrez dans l'expérience : jouez à vérifier l'information, explorez les situations pièges, démasquez les idées toutes faites!

cap-sciences.net

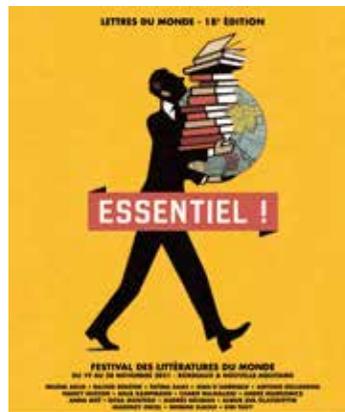


Festival du film d'histoire

Pessac - du 15 au 22 novembre

Retour dans le passé avec la 31^e édition du Festival du film d'histoire et son thème, Le XIX^e siècle, à toute vapeur! 50 films et 30 débats animent le festival.

cinema-histoire-pessac.com



Festival des littératures du monde

Métropole et Nouvelle-Aquitaine - du 19 au 28 novembre

« La littérature est... Essentielle »! Multiples rencontres et temps d'échanges avec des auteurs français et étrangers, à retrouver dans les médiathèques, bibliothèques, librairies de la métropole et en Nouvelle-Aquitaine.

lettresdumonde33.com



Trente Trente

Métropole et Nouvelle-Aquitaine - du 18 janvier au 10 février 2022

La 19^e édition du festival de la forme courte Trente Trente, s'ouvre sur une programmation protéiforme et singulière (cirque, danse, musique, théâtre).

trentetrente.com

événement

World impact summit

Bordeaux - les 2 et 3 décembre

Le sommet international des solutions pour la planète se tiendra au palais de la Bourse de Bordeaux ou en direct sur le web.

S'inscrire ou revivre les éditions précédentes : worldimpactsommit.com

Salon des métiers d'art

Canon - les 4 et 5 décembre

Invités d'honneur, exposants, artistes et artisans se réunissent pour la 15^e édition du festival des métiers d'arts Méli Mél'Arts, au Rocher de Palmer.

melimelarts.com

Pouce!

Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine - du 1^{er} au 11 février 2022

Pièces, ateliers, rencontres... le festival de danse pour le jeune public sème des graines chorégraphiques et convie les enfants, dès 2 ans, et leurs parents à découvrir la danse.

lamanufacture-cdcn.org

sport

Jumping de Bordeaux

Bordeaux - du 3 au 6 février 2022

Le Jumping de Bordeaux se joue à nouveau au rythme des épreuves, compétitions, démonstrations équestres et spectacles.

jumping-bordeaux.com

Sous réserve de l'évolution des dispositifs sanitaires liés à la crise Covid-19.



Nouvel habitant

Le saviez-vous ?
Bordeaux Métropole vous accompagne lors de votre installation dans la métropole bordelaise avec le guide pratique du nouvel habitant : numéros utiles et infos pratiques pour faciliter vos démarches au quotidien (transport, eau, logement, déchets...). Consultez la version interactive sur bxmet.ro/nouvel-habitant

S'informer

Abonnez-vous et recevez tous les 15 jours par mail la lettre d'information de Bordeaux Métropole. Grands projets, infos travaux, agenda culturel... Suivez toute l'actualité de votre métropole!
bxmet.ro/newsletter

Transports

> TBM, Transports Bordeaux Métropole :

Conseils, infos trafic, horaires, tarifs...

Tout le réseau TBM sur infotbm.com ou 05 57 57 88 88



> **V³, V⁺ et V³ électrique**, le vélo en libre-service de Bordeaux Métropole : géolocalisation des stations, disponibilité des vélos... vcub.fr ou **09 69 39 03 03** (Numéro Cristal non surtaxé)

> **Bat³, le bateau de Bordeaux Métropole** : 3 navettes fluviales desservent 5 escales en connexion avec le réseau TBM.
infotbm.com

BIB en ligne!

Vous êtes inscrit dans une des bibliothèques municipales de Bordeaux Métropole? Accédez à des milliers de ressources en ligne via le portail BIB en ligne : films, documentaires, presse française et étrangère, cours de langue, soutien scolaire, révision du code de la route...
mediatheques.bordeaux-metropole.fr

Bordeaux Métropole connectée

Pour suivre l'actualité de Bordeaux Métropole sur les réseaux sociaux :

-  facebook.com/bordeauxmetropole
-  twitter.com/bxmetro
-  instagram.com/bordeauxmetropole
-  linkedin.com/company/bordeaux-metropole

Donnez votre avis

Le Journal de Bordeaux Métropole est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et dans les 28 mairies.

Vous ne le recevez pas?

Vous souhaitez nous faire part de remarques?

Appelez le 05 56 93 65 97 ou écrivez-nous :

> en complétant le formulaire

à l'adresse suivante :

bxmet.ro/ecrire-au-journal

> par courrier :

Le Journal de Bordeaux Métropole
Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Suivez le Conseil de Métropole

Prochaine date : **vendredis 26 novembre** et **28 janvier** à 9h30.

En direct sur :

bxmet.ro/seances-du-conseil

Participez!

Actuellement :

Projet OIM Bordeaux Aéroport

Partagez votre connaissance du secteur et vos suggestions pour la requalification des avenues de Mazeau, Touban et Pagnot en vue d'une meilleure circulation.

Rubrique : Déplacements

Les boulevards : exprimez-vous!

Réagissez et participez à la démarche de redynamisation des quartiers traversés par les boulevards ainsi que leurs barrières.

Rubrique : Urbanisme

Aménagements temporaires à Bordeaux

Les voies cyclables temporaires rue de Bègles, route de Toulouse et cours de la Somme à Bordeaux modifient la circulation. Donnez-nous votre avis sur ces aménagements.

Rubrique : Projet de territoire

Réaménagement de l'avenue de la Libération à Mérignac

Réagissez aux propositions de Bordeaux Métropole et la ville de Mérignac sur le réaménagement général de l'avenue de la Libération, (avenue du truc-place Jean Jaurès), à Mérignac.

Rubrique : Déplacements

Retrouvez l'ensemble des concertations en cours sur participation.bordeaux-metropole.fr

Contactez Bordeaux Métropole

Esplanade Charles-de-Gaulle
33045 Bordeaux Cedex

Ouvert de 8h30 à 17h

Standard : 05 56 99 84 84

bordeaux-metropole.fr

- Poser vos questions, commander une publication ou déposer une candidature spontanée : bxmet.ro/contact

- Marchés publics : marchespublics@bordeaux-metropole.fr

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Place d'expression des groupes politiques du Conseil de Bordeaux Métropole.

Groupe des Élus Socialistes et apparentés

Une ambition renouvelée pour les mobilités

Avec le nouveau schéma des mobilités, Bordeaux Métropole a l'ambition de proposer des solutions concrètes et rapides pour fluidifier et décarboner les déplacements des habitants de la Métropole, mais aussi de ceux qui vivent au-delà des limites administratives de notre collectivité.

Ce pari nous devons le réussir en préservant nos capacités financières, dans un contexte financier difficile pour les collectivités locales.

Ce nouveau schéma repose sur quelques grands principes :

- Créer des lignes circulaires pour mieux desservir les zones d'activités et éviter de rabattre tout le réseau sur un seul lieu.
- Continuer le tramway là où il est pertinent en termes de voyageurs transportés, de coûts, et de bilan carbone ;
- Déployer un réseau de bus express qui améliorera le confort et le temps de trajet des usagers.
- Faire de la marche une véritable solution de mobilité. Sur des trajets courts la marche peut remplacer la voiture quand les infrastructures et la sécurité sont au rendez-vous !
- Faire monter en gamme les aménagements cyclables, ce qui permettra de poursuivre la dynamique à l'œuvre sur le territoire métropolitain.

Nous connaissons les impératifs environnementaux auxquels nous devons faire face, mais la voiture, nous le constatons est encore un mode de déplacements privilégié.

Réduire les « point noirs de circulation », offrir des alternatives attractives aux trajets métropole/hors-métropole (RER Métropolitain, réseau de car express), réguler, avec l'aide de l'État, la circulation des poids lourds et renforcer la capacité de franchissement du fleuve, permettra de fluidifier nos déplacements sur le territoire métropolitain.

Au total le nouveau schéma des mobilités mobilisera 1.6 Mds d'euros d'investissement.

Cet effort important, conjugué à la nouvelle délégation de services publics (2023) et à la mise en place de la tarification solidaire permettra une mobilité plus juste, avec un ensemble de projets cohérents, pragmatiques et adaptés aux besoins des territoires et de leurs habitants !

Groupe Écologie et solidarités

Mobilités : vers une métropole plus fluide, plus apaisée et plus respirable !

Pendant plus d'un an, nous avons travaillé en concertation sur un schéma ambitieux pour les mobilités métropolitaines, qui permettra de fluidifier les déplacements, de connecter l'ensemble des habitants au réseau de transport et de construire des mobilités plus saines et plus durables.

Un changement de cap qui redonne une vision claire à nos mobilités et qui implique de repenser en profondeur l'ancienne stratégie. Les choix du passé ont privilégié une vision centrale de nos déplacements, de la périphérie vers le centre, au détriment des mouvements circulaires, et se sont tournés vers les grandes infrastructures, sans reconnaître l'essor des mobilités actives.

L'usage de la voiture individuelle génère à elle seule plus de 22 % de nos émissions de gaz à effet de serre. En changeant de modèle, nous proposons des alternatives concrètes à la voiture et nous lançons la transition vers une mobilité décarbonée, pour répondre aux enjeux climatiques et pour protéger la santé des habitants.

Aujourd'hui, près d'un habitant sur quatre n'est pas relié au réseau principal de transport. En superposant un réseau circulaire au schéma actuel, nous connectons l'ensemble des grands bassins de vie et d'emplois de la métropole. Avec ce nouveau schéma, nous anticipons l'attractivité de la métropole et les 700 000 déplacements supplémentaires prévus pour 2030.

La métropole accueille plus de 3 millions de déplacements par jour. À défaut de pouvoir pousser les murs, nous devons imaginer des solutions adaptées aux enjeux qui nous attendent.

Nous avons donc fait le choix d'un modèle plus agile, capable de s'adapter aux types de déplacement, et aux distances parcourues, en multipliant les solutions de mobilités pour chaque territoire, dans la métropole mais aussi en connexion avec les territoires voisins. De la marche au RER métropolitain, en passant par le vélo ou le bus express, le tram, le covoiturage, l'autopartage, chaque habitant aura désormais le choix d'un mode de transport adapté à ses besoins.

Groupe Communiste

Mobilités : pour un schéma ambitieux

Avec ce schéma, nous avons une réponse adaptée à l'évolution des déplacements (3 millions/jour) sachant que ceux-ci vont progresser de 600 000 supplémentaires d'ici à 2030. L'enjeu, nous le connaissons : en finir avec la thrombose dans la 3^e métropole la plus embouteillée de France.

Nous partageons les enjeux environnementaux, l'élargissement du périmètre, la diversification des déplacements, ainsi que l'objectif de décongestionner en supprimant 10 % de flux de véhicules avec, dans le même temps, notre souci de la qualité, de la régularité et de la performance de notre réseau.

Nous saluons l'effort sur les mobilités douces. Pour permettre leur développement, il faut une politique volontariste.

Des évolutions doivent être envisagées :

Tout d'abord, les aménagements ferroviaires, trop longtemps sous-estimés. Ils sont, avec le RER, en progression continue afin d'assurer des parcours compétitifs, avec des bénéfices importants sur le plan environnemental. Pour ces raisons, nous renouvelons notre proposition de réouverture de la ligne Bordeaux-Blaye.

D'autre part, nous ne pouvons rester sur le schéma ferroviaire existant ; il nous faut envisager la création de nouvelles lignes, notamment vers l'ouest du département.

Ensuite, le fleuve. Réintégrer le fleuve dans le cadre de la logistique urbaine, notamment en lien avec le MIN, aujourd'hui est approvisionné que par camion. Ce serait donner des perspectives pour l'activité économique locale et au-delà de la Métropole.

Sur le transport de voyageurs, on voit venir la montée en charge du Bat-Cub. Il nous faut passer à la vitesse supérieure.

Nous restons convaincus qu'une étude sur le métro est d'actualité. L'évolution importante des déplacements et le temps nécessaire pour qu'une telle infrastructure se réalise, entre 10 à 15 ans, nous bousculent. Il faut développer les réponses pour les habitants périurbains mais aussi permettre leurs déplacements sur la métropole.

Ce schéma, nous l'espérons, vivant, sera en capacité d'intégrer ces propositions.

Groupe Métropole Commune(s)

Non à un schéma des immobilités, oui au Choc des mobilités !

Les mobilités sont le premier sujet de préoccupation des habitants de la métropole. En cet automne, la majorité Verte-Rose présente sa stratégie pour y répondre. Aucune de nos propositions n'a été retenue pendant leur pseudo-concertation !

Leur « Schéma des mobilités » est en fait un schéma des immobilités tant il fait la part belle aux déplacements de courte distance en ignorant les problématiques des déplacements plus longs.

C'est l'avènement du dogmatisme absolu autour du vélo et de la marche. La majorité occulte juste ceci : les déplacements de courte distance ne représentent que 10 % des km parcourus chaque jour quand 57 % des Métropolitains travaillent à plus de 7km de leur lieu de vie !

C'est la fin des grandes infrastructures collectives de déplacement ; le Tramway en particulier où même les extensions de lignes vers Gradignan et Saint-Médard, pourtant déjà votées, financées et actées avant 2020 par la population, sont rayées !

Cette stratégie s'accompagne d'une déclaration de guerre totale à la voiture, notamment à Bordeaux. C'est un véritable repli sur soi de la ville centre, une politique d'exclusion, de ghettoïsation « bo-bo ».

L'enfer des bouchons est garanti ! S'ensuivra, hélas, une chute de clientèle des commerces bordelais avant sans doute leur disparition et le départ des entreprises et des emplois.

Plutôt que de bâtir des murs, construisons des ponts ! Faisons des mobilités la grande cause décennale !

Investir, innover dans de grandes infrastructures de déplacements collectifs est possible et finançable. Mixons les différentes solutions pour répondre aux enjeux de mobilités, améliorer le franchissement du fleuve, fluidifier les grands axes, développer l'intermodalité aux entrées de la métropole et apaiser l'hypercentre. C'est tout le sens de la stratégie de notre Groupe, à travers notre plan alternatif : « le Choc des mobilités ».

Retrouvez-en le détail ainsi que toute notre actualité sur nos supports de communication : Facebook, Twitter, LinkedIn Métropole Communes.

Groupe Renouveau Bordeaux Métropole

Nouvelle stratégie des mobilités : à chacun sa voie ?

Problèmes majeurs de notre Métropole, la congestion et la pollution liée à celle-ci sont des entraves quotidiennes à la qualité de vie de ses habitants. La nouvelle stratégie des mobilités de Bordeaux Métropole était donc très attendue en cette rentrée.

Fruit d'une année de travail, ce nouveau schéma des mobilités affiche des objectifs en termes de solutions alternatives à l'usage de la voiture et d'augmentation de capacité des transports. Si nous ne remettons pas en question certains choix stratégiques, nous souhaitons cependant appeler à la vigilance.

En effet, ce nouveau schéma assume tout d'abord mettre fin au « tout tram » et fait le pari de miser sur le bus ; une proposition qui paraît moins onéreuse et plus rapide. Toutefois, cette stratégie ne fonctionnera que si ces lignes de bus express peuvent circuler sur des couloirs dédiés ; aujourd'hui rien ne le garantit. Or c'est sur ce point que se jouera l'efficacité de ce nouveau plan.

Par ailleurs, ce projet propose de faire la part belle aux déplacements doux, cyclistes et piétonniers. Là encore, l'enjeu est de garantir à chacun des espaces dédiés pour une cohabitation réussie : des voies dédiées pour les bus, pour les vélos et un plan trottoir ambitieux pour y inclure tous les usagers.

Concernant le point noir de la rocade, nous appelons le président de la Métropole à en faire une priorité politique de ce mandat tant ce sujet concerne une grande partie des habitants de la métropole et au-delà. Il est urgent de s'en saisir.



**PLANTONS
1 MILLION
D'ARBRES**

SEMAINE DE L'ARBRE

Du 29 nov. au 5 déc. 2021

> Distribution
de 18 000 jeunes arbres
aux habitants

> 7 jours
de festivités

Ils sont mécènes :



bxmet.ro/semaine-de-l-arbre

